



# ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

bâtiments agricoles

Question écrite n° 90341

## Texte de la question

M. Marc Le Fur demande à M. le ministre des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer de lui donner des indications sur la mise en oeuvre de l'article 19 de la loi du 5 janvier 2006, dite loi d'orientation agricole. Cet article ouvre davantage de possibilités pour rénover des bâtiments agricoles et les transformer en bâtiments d'habitation. Il souhaite avoir des renseignements sur les instructions et circulaires qui ont été prises, ou qui sont en préparation pour l'application de cette disposition, notamment leur calendrier de parution.

## Données clés

**Auteur :** [M. Marc Le Fur](#)

**Circonscription :** Côtes-d'Armor (3<sup>e</sup> circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 90341

**Rubrique :** Agriculture

**Ministère interrogé :** transports, équipement, tourisme et mer

**Ministère attributaire :** écologie, développement et aménagement durables

## Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 28 mars 2006, page 3301